

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Association Bordeaux Technowest
- Programme d'actions 2009 et participation au financement de la pépinière
incubateur A.S.D, du parc technologique Bordeaux Aéroparc et de l'Ecoparc de
Blanquefort - Approbation - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Bordeaux Technowest, créée en 1996, poursuit plusieurs objectifs qui sont la dynamisation de la structure et le développement de l'animation économique de terrain envers les PME et PMI avec l'animation d'une pépinière/incubateur dédiée aux métiers du secteur Aéronautique, Spatial/Défense (A.S.D), le développement de l'Aéroparc, et la mise en place d'un parc d'écoactivités à Blanquefort.

Soutenue depuis l'année 2002, l'action de Bordeaux Technowest, en termes de Technopole, s'inscrit désormais dans une logique d'intégration et de fonctionnement du futur Aéroparc.

En 2008, Bordeaux Technowest a atteint les objectifs qui avaient été fixés dans les domaines du développement de la technopole, du développement économique de l'agglomération et des grands projets.

Dans le prolongement des actions entreprises en 2008 , dans le cadre de Bordeaux Aéroparc, l'année 2009 sera dédiée au démarrage opérationnel de l'Aéroparc et au lancement du centre de services accompagné de la mise en place des services, la commercialisation du foncier et la mise en œuvre d'actions de prospection.

Cette évolution se traduira par le déménagement de Bordeaux Technowest sur le site de l'Aéroparc, dans les locaux de SABENA Technics, et verra passer les surfaces exploitées de 750 m² à plus de 2000 m² avec un loyer prévisionnel de 300 000 € dans les nouveaux bâtiments contre 130 000 € aujourd'hui. Dans ces derniers, seront regroupés le centre de services Aéroparc, les bureaux de Bordeaux Technowest Aéroparc, la pépinière/incubateur, les espaces communs (salles de réunion et de formation). En termes de moyens humains, cette augmentation d'activité nécessitera le recrutement d'une personne supplémentaire à Bordeaux Technowest et la création d'un poste de chargé de mission destiné à gérer le projet de centre de service Aéroparc

L'année 2008 a vu la réalisation des actions suivantes sous l'égide de Bordeaux Technowest dans le cadre du développement de la technopole, du développement économique de l'agglomération et de grands projets.

1 - Dans le cadre du développement de la technopole et de la pépinière/incubateur Bordeaux Technowest a participé aux actions suivantes:

⇒Création et développement des entreprises innovantes par le développement d'actions de promotion/animation :

- Accompagnement de 16 créateurs d'entreprises et des opérations de prospection de projets ont été menés en partenariat avec l'ENSA ou par le biais du premier concours Challenge,
- Participation à des salons tels que European Business Innovation Centre Network, le MIPIM, les Entretiens de Carnot, le Toulouse Space Show, le Congrès Retis Nice 2008, le Salon Européen de la Recherche et de l'Innovation à Versailles et Paris, le congrès EBN à Budapest et l'Aéromart Toulouse lui permettent d'asseoir sa notoriété,
- Echanges d'informations et d'expériences avec d'autres technopoles avec la visite d'Aeropolis, le pôle d'excellence de Séville, du Complexe Ideal Alcal de Guadaira et collaboration avec la Technoparc de Montréal. Dans le même esprit, Bordeaux Technowest est devenue membre du réseau des 50 régions internationales de l' « Euroffice Services »,
- Le partenariat avec Aquitaine Amorçage permettra de renforcer le financement des jeunes entreprises innovantes,

⇒Pépinière- incubateur

Les nouveaux projets inclus dans la pépinière concernent la mise en place d'un centre d'expertise européen pour les systèmes de radionavigation par satellite dénommé Helileo, la mise en place de la société Matrys qui propose des expertises techniques par simulation numérique des structures analysées, et la société Micro drones Fly-n-Sense qui conçoit des systèmes microdrones pour des missions d'observation et de mesures.

- Organisation de rencontres - formation telles que celles avec le DRRIRD AQUITAIN sur les modes d'intervention de la Délégation Générale pour l'Armement au profit des PME, la Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense, la société ADAC sur les conditions de certification aéronautique, la société Helileo, sur l'offre de services en matière de radionavigation.
- Labellisation européenne EBN CEEI pour Bordeaux Technowest qui lui permet de soutenir à l'échelle régionale, la création et le développement de PME innovantes dans le secteur aéronautique et d'être représentée comme centre d'accompagnement d'entreprises innovantes.

2 - Développement économique de l'agglomération :

L'organisation du 1^{er} Forum Valowest a permis aux PME et PMI présentes d'avoir accès aux technologies aéronautiques et spatiales et aux modes de valorisation des brevets et de transfert technologique.

3 – Les grands projets menés par Bordeaux Technowest en 2008 sont les suivants :

- Mise en place de l'Aéroparc qui constituera le pôle industriel et d'innovation d'envergure européenne,
- Poursuite du programme d'élaboration de l'Ecoparc de Blanquefort en collaboration avec les organismes et collectivités concernées (projet de création d'un centre de services).

Pour l'année 2009, Bordeaux Technowest se donne pour mission principale le démarrage opérationnel de l'Aéroparc avec le lancement du centre de services, la mise en place des services, la commercialisation du foncier.

Toutefois, le fait majeur en 2009 sera le déménagement de Bordeaux Technowest sur le site de l'Aéroparc avec la création du Centre de services de Bordeaux Aéroparc et la nécessité de renforcer l'équipe de Bordeaux Technowest dans le cadre de cette nouvelle mission.

Pour cela, des charges supplémentaires apparaissent en 2009 et se trouvent répercutées sur le montant de la demande de subvention 2009 à hauteur de 391 549 € contre 366 174 € en 2008.

A - Programme d'actions 2009

1 – Fonctionnement de la Technopole

- Crédit/développement des entreprises innovantes - Promotion et animation économique :

L'objectif de l'association pour 2009 est de permettre la création de 4 à 5 entreprises innovantes sur son territoire, d'en accompagner 5 et d'étudier 10 dossiers d'une part, et de promouvoir l'image aéronautique de Bordeaux Technowest par le biais de sa participation à des salons, des manifestations, des interventions dans les écoles d'ingénieurs, des rencontres inter entreprises et des News Letters régulières.

Egalement, l'association prolongera le concours « Challenge Technowest » à partir d'une thématique affichée (projet Hélios).

Pour mener à bien cette mission, l'association intégrera son programme dans celui de Euro Office avec la mise à disposition de bureaux gratuits pendant 3 jours pour les entreprises participantes.

Les entreprises ciblées concernent les entreprises aéronautiques, électroniques, matériaux, sécurité, laser, spatial, observation de la terre, navigation et services autour du développement GNSS et Galiléo.

Les partenaires de l'association seront les entreprises du réseau ASD telles que Innovalis et des écoles d'ingénieurs telles que l'ENSAM, ENSEIRB, INRIA.

La méthodologie consistera pour Bordeaux Technowest à effectuer des interventions dans les laboratoires de Aquitaine Valo et l'IRA ou dans ceux des écoles d'ingénieurs précitées pour valoriser les technologies innovantes, à identifier les territoires pertinents, et à être présent aux salons spécialisés afin de renforcer l'identité aéronautique de l'agglomération.

Les actions à mener concerteront la création d'entreprises par des mesures d'accompagnement et l'aide aux entreprises existantes avec l'accompagnement à l'innovation ainsi que la promotion et la communication en France et dans les pays limitrophes tels que l'Espagne.

- Transfert technologique et valorisation des brevets :

Les objectifs de Bordeaux Technowest sont de développer le flux de consultation du site spécifique « Valowest » créé en 2008 recensant plus de 600 technologies d'entreprises ou organismes référents, de transférer des technologies ou brevets, et de faire réaliser par deux cabinets spécialisés des possibilités de valorisation des brevets issus du CNES et de EADS.

Les entreprises existantes ayant un potentiel d'innovation et les personnes physiques pouvant reprendre une technologie ou un brevet seront les cibles du programme 2009.

Les partenaires seront CREATL, ONERA, CNES, EADS, CEA, Innovalis, etc....

La méthodologie consistera à identifier les entreprises ASD en recherche de technologies et celles hors ASD ayant des problématiques d'innovation, en recherche de technologies

connexes, par deux cabinets de consultants, et à affecter, à mi-temps, un technicien de l'association.

Les actions à mener concerteront le développement de l'utilisation de la plate-forme numérique, la prospection d'entreprises innovantes hors ou ASD, les mises en relation entre les entreprises et les détenteurs de brevets, l'établissement de cahiers des charges pour passer de la technologie au produit final. L'ensemble de ce programme fera l'objet d'une demande de labellisation 2009 dans le cadre Aerospace Valley.

- Pépinière/Incubateur :

- Un outil à l'accompagnement de projets dont les objectifs sont d'intégrer 4 à 5 nouveaux projets innovants dans le secteur spatial, aéronautique, sécurité, modélisation 3D, d'augmenter la surface de la pépinière de 400 à 700 m², de structurer l'accompagnement des porteurs de projets, de spécialiser les projets sur des thématiques spatiales, drones, navigation observation de la terre, rapprochement avec l'INRIA et développement de l'incubateur ENSAM initié en 2008, et le développement d'un DAS drone dans le cadre d'Aerospace Valley.

- Les organismes ciblés concernent les porteurs de projets du monde industriel ou isolés qui travaillent sur la thématique spatial, navigation, observation de la terre, satellite, etc....

Les partenaires envisagés sont l'IRA, l'INRIA, Innovalis, ESINET, le réseau des pépinières Aquitaine, RETIS, l'université et les laboratoires.

La méthodologie comportera la prospection de projets auprès des écoles d'ingénieurs, la détection de projets lors des salons et manifestations, à partir des grands groupes et de la démarche « valorisation des brevets et transfert technologique ».

Les actions mises en œuvre concerteront la mise en ligne sur le site Internet d'un outil de suivi de projets avec reporting régulier.

- Les outils innovants pour le suivi et l'accompagnement des projets :

Dans ce cadre, il s'agira de mettre en place des outils spécifiques pour qualifier la sélection des projets par un comité spécial, d'assurer le suivi des différents projets, de normaliser la pépinière aux normes NF X50 770, de qualifier les formations, de créer un dispositif de pré-amorçage avec le CNES.

La méthodologie consiste pour l'association à être présente sur le terrain dans les communes, et d'aider la pépinière et l'incubateur de Bordeaux Technowest à la sélection et au suivi des projets.

2- Le Développement économique

- Aide à la création et au développement d'entreprises,

Bordeaux Technowest doit s'affirmer comme un centre de ressources pour les porteurs de projets, les PME et PMI et le monde institutionnel (CUB, Région, Département, ANVAR, Pfil) du territoire.

La méthode consiste pour l'association à être présente sur le terrain dans les communes, à intégrer les PME et PMI dans les programmes de formation, à les associer à des programmes exports, à diffuser le guide des aides à la création d'entreprises.

Les actions à mener consisteront à développer les fichiers d'entreprises, notamment sur Blanquefort, et à détecter des projets d'implantation sur le futur Aéroparc, à monter des dossiers d'aide à la création et au développement d'entreprises, à intégrer des PME et PMI

aux actions menées, à tenir à jour le fichier immobilier et foncier et à créer des bases de données par commune.

- Actions sur Blanquefort :

L'objectif est de créer un véritable service de développement économique de proximité sur la commune, d'entamer une réflexion et la mise en place de l'Ecoparc, du centre de services et de la future pépinière.

La méthodologie concerne la mise en place d'une permanence pour la création d'entreprises à Blanquefort, l'installation d'une antenne Technowest afin de matérialiser un service économique sur la commune, et de visiter des entreprises déjà installées sur la zone industrielle de Blanquefort et de permettre l'accès des entreprises de cette commune aux outils mis en place par Bordeaux Technowest.

3 - Les grands projets

- Centre de services Aéroparc

L'objectif en 2009 est de créer les outils, identifier les besoins, animer et planter les premières entreprises afin d'attirer sur l'Aéroparc les entreprises ASD ou à fort potentiel technologique, intégrant au moins 10% de R et D dans leur chiffre d'affaires.

Les actions à mener concerneront l'identification et la qualification du foncier, le démarrage du fonctionnement du centre de services et l'animation du site, la gestion et la location de bureaux pour les premières implantations dans le centre de services, la mise en place d'une signalétique sur le site, un travail de communication et marketing territorial, la mise en place de la structure de labellisation des projets accueillis, la mise en place d'un schéma de circulation sur le site et la prolongation de la prospection en partenariat avec le BRA et 2ADI .

- Mise en place d'éco- activités

Bordeaux - Technowest participera à la réflexion sur la mise en place d'éco activités sur la zone industrielle de Blanquefort.

L'association poursuivra le programme de définition du centre de services de l'Ecoparc qui intègrera une pépinière, un incubateur et les services associés.

Un business model pour le fonctionnement de l'Ecoparc sera finalisé.

Ce travail s'effectuera en collaboration avec le chef de projet recruté à cet effet avec la collaboration de la Région et de la Communauté Urbaine.

B – Budget prévisionnel 2009

Le budget configuré par Bordeaux Technowest pour les domaines d'actions à mener en 2009, conformément au tableau ci-après, est évalué à 1 343 381 € T.T.C montant sur lequel Bordeaux Technowest sollicite une participation de 391 549 €.

Ce budget prend en compte l'augmentation du montant du loyer de l'association dans ses nouveaux locaux et le recrutement du personnel nécessaire à l'exercice des nouvelles missions.

DEPENSES	Technopole	Pépinière	Projets collectifs	Dévt Eco	Aéroparc	Ecoparc
Frais généraux	1 244	17 534	6 197	2 928	31 252	5 411
Locations	26 747	131 755	7 975	5 448	160 253	2 248
Entretien	16 694	13 005	459	600		
Assurances	1 836	3 189	413	183	4 226	
Doc/cot	2 882	2 618	840	1 150	5 065	1 503
Communication	7 428	8 500	560	1 000	30 745	4 592
Déplacements	14 000	7 000	2 674	2 500	13 000	3 500
Honoraires	28 584	11 749	1 424	829	4 201	2 398
Etudes	50 064	25 774	3 364	130	102 580	4 665
Salaires	154 028	74 912	61 188	35 191	300 538	39 581
Autres frais	12 175	605	495	288	15 300	
Total	315 682	296 641	85 589	50 247	667 160	63 898

RECETTES	Technopole	Pépinière	Projets collectifs	Devts Eco Blanquefort	Aéroparc	Ecoparc
Communes	34 682	43 841	47 589	50 247	20 000	
C.U.B	74 000	35 600			250 000	31 949
Conseil Régional	64 000	35 600			250 000	31 949
Conseil Général			38 000			
FEDER	108 000	71 200			118 060	
CNES/EADS	35 000	70 400			29 100	
Loyers pépinière,+						
Bureau accueil		40 000				
Groupe Aéronautique						
TOTAL	315 682	296 641	85 589	50 247	667 160	63 898

L'accompagnement financier de cette association contribue à l'enrichissement du potentiel technopolitain de l'agglomération bordelaise et s'inscrit également dans un soutien aux infrastructures d'accueil d'entreprises innovantes et de haute technologie sur le territoire de l'agglomération.

Eu égard aux perspectives de développement de la politique technopolitaine, au programme d'actions et au budget présentés par l'association Bordeaux Technowest au titre de l'exercice 2009, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme d'actions de l'association Bordeaux Technowest au titre de l'exercice 2009,
- **DECIDER** l'attribution d'une subvention globale d'un montant de 391 549 € au bénéfice de l'association Bordeaux Technowest sur un montant de dépenses prévisionnel de 1 343 381 € T.T.C.,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention 2009 relative au financement :

- des actions générales menées par l'association,
- de la pépinière/incubateur,
- de l'Aéroparc,
- de l'Ecoparc de Blanquefort.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget principal de l'exercice 2009, chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-JACQUES BENOIT

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 FÉVRIER 2009**

PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2009